

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Délibération n°2024.04.45 B

Politique de l'emploi : attribution de subventions dans le cadre de la programmation 2024

LE QUATRE AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 mars 2024**

Secrétaire de Séance: Michaël LAVILLE

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

Ont donné pouvoir :

François ELIE à Gérard DESAPHY, Jean REVEREAULT à Thierry HUREAU,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, François NEBOUT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024_04_45B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024

**DELIBERATION
N°2024.04.45 B**

Rapporteur : Michel BUISSON

POLITIQUE DE L'EMPLOI : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION 2024

Pilier : 3) Créer des emplois
Ambition : 3) Emploi pour tous
Enjeux : 3) Publics éloignés de l'emploi

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

- ODD 4 : Accès aux formations, Égalité des chances
- ODD 8 : Création d'emploi et travail décent
- ODD 10 : Égalité des chances

Avec son projet d'agglomération, GrandAngoulême a pour ambition la mise en place d'actions transversales en faveur de l'emploi pour tous.

Dans le cadre de la programmation des actions 2024 pour le développement de l'emploi sur le territoire, les subventions d'un montant supérieur à 23 000 € par an ont été attribuées par le conseil communautaire du 28 mars 2024.

Il convient donc aujourd'hui d'attribuer les subventions dont le montant est inférieur à 23 000 € par an, aux porteurs de projets suivants :

PORTEUR	PROJET	MONTANT
Développement Réseaux 16	Salon Direction Emploi	15 000 €
TOTAL		15 000 €

GrandAngoulême soutient la mise en œuvre du Salon Direction Emploi, évènement annuel (13^{ème} édition) en faveur du recrutement sur le territoire rassemblant près de 120 exposants et 3 000 visiteurs chaque année.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé à titre personnel ou familial par ces versements.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024_04_45B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention de 15 000 € à l'association Développement Réseaux 16 pour l'organisation du Salon Direction Emploi 2024.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention et l'avenant à intervenir.

<p>Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024_04_45B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024